

Rendez vous à la préfecture : ça ne va pas !

Une personne étrangère qui veut demander le renouvellement de son titre de séjour doit le faire dans les deux mois précédents son expiration.

Aujourd'hui les rendez-vous sont donnés dans un délai qui varie de 3 à 6 mois. Cette situation prive la personne de ses droits, y compris de son droit de travailler. Cette situation est inadmissible.

De plus les prises de rendez-vous ne se font que par internet obligeant les personnes à disposer de l'outil informatique ainsi que d'une adresse mail. Pourtant le conseil d'Etat a confirmé que l'accomplissement des démarches administratives par voie électronique n'était pas obligatoire. Cette situation précarise lourdement ces personnes étrangères en situation régulière. La préfecture doit y remédier rapidement.

Hébergement ça ne va toujours pas !

Les associations de solidarité sont débordées, le 115 est débordé. Tous les soirs des hommes, des femmes, des enfants dorment à la rue. Pourtant à Poitiers des logements vides existent. Cette situation est scandaleuse. Quels que soient sa nationalité, sa situation administrative, son âge, son genre, aucune personne ne doit se retrouver à la rue.

Pour les demandeurs d'asile aucune nouvelle place pérenne d'hébergement n'est prévue dans le budget 2020 alors même qu'une personne en demande d'asile sur deux n'est pas hébergée par l'Etat.

Fermer les CRA !

Les centres de rétention administrative (CRA) sont des lieux de privation de liberté. Ce sont de véritables prisons où sont enfermés des migrants sans décisions de justice. En 2019 une nouvelle loi a allongé la durée de rétention à 90 jours. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron ce sont plus de 5 personnes qui sont décédées dans ces CRA. Cette situation est inédite et doit cesser. Le caractère inhumain ne cesse de se renforcer ainsi que l'arbitraire comme en témoigne la très forte proportion d'annulations par les juges des procédures d'enfermement ou d'expulsion (près de 40 % en 2018 pour l'Hexagone).

Pour l'instant la seule réponse est la volonté de vouloir en construire 3 de plus à Bordeaux, Lyon et Orléans. Cette fuite en avant doit cesser.

Liberté de circulation !

A longueur de discours officiels on nous parle de crise migratoire. Pourtant la réalité est bien différente. Par exemple le nombre de demandeurs d'asile depuis 2016 diminue. En 2015 il ne représentait en Europe que 0,2 % de la population. Dans un pays comme le Liban les réfugiés représentent près d'un tiers de la population...

Et n'oublions pas non plus les véritables causes qui conduisent les individus sur les routes migratoires : guerre, misère, faim, dictature, répression à l'égard des minorités, dérèglement climatique.

Par contre il y a bien une crise de l'accueil. Construire des murs, réprimer, renforcer les frontières, laisser les personnes survivre dans des conditions indignes ne changent rien à la situation. Cela ne fait que renforcer les mafias et les réseaux de passeurs en provoquant des drames humains.

La liberté de circulation est reconnue par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. D'ailleurs plus de trois millions de Français en bénéficient et vivent à l'étranger !

Rassemblement le mercredi 8 janvier à 18h place Lepetit
(ancien palais de justice)

Poitiers le 08/01/2020

Contact: dnsi86info@gmail.com

